

Valorisation Œnologique des nouvelles variétés résistantes

CATEGORIE DE L'ACTION			
<input checked="" type="checkbox"/> Recherche / Expérimentation	<input type="checkbox"/> Transfert / Développement	<input type="checkbox"/> Formation	
DUREE DE L'ACTION	4 années	PERIODE DE REALISATION 2020	01/01/2020 au 31/12/2020
ETAT DE L'ACTION			
<input type="checkbox"/> Projet	<input checked="" type="checkbox"/> En cours, année 3/4	<input type="checkbox"/> Terminée	
N° DE L'ENJEU TECHNIQUE	C.c. Innovation nouveaux produits		
VIGNOBLES CONCERNES	Ensemble des vignobles du Val de Loire		
CONTEXTE			
<p>La mise en place d'une viticulture durable (i.e., économiquement performante, respectueuse de l'environnement et socialement acceptable) nécessite le développement de méthodes de production qui permettent de réduire le recours aux produits phytosanitaires. Dans ce contexte, la création de nouvelles variétés de vigne, de qualité et durablement résistantes aux maladies cryptogamiques, constitue une voie majeure pour répondre aux défis de la filière et atteindre les objectifs du plan Ecophyto2. En France, l'INRA de Colmar s'est engagé dès 2000 dans un programme d'innovation variétale pour les vignes de cuve, utilisant l'hybridation et des techniques modernes de sélection comme la sélection assistée par marqueurs (SAM) afin de créer des variétés répondant aux nouvelles attentes de la viticulture. Aujourd'hui, les premières variétés résistantes aux maladies cryptogamiques sont désormais inscrites au catalogue national des cépages utilisables en France et peuvent donc être multipliées et exploitées par les vignerons ; certaines d'entre-elles sont actuellement plantées et étudiées au Domaine Expérimental de l'IFV à Montreuil-Bellay (49), dans le cadre de la Plateforme de Recherche et d'Expérimentation. Il apparaît alors nécessaire d'étudier comment ces variétés résistantes peuvent s'inscrire dans la production de vins régionale, selon le type de produit (vins tranquilles, effervescents, blancs, rouges, rosés, moelleux etc.), en utilisation « mono-cépage » ou en assemblage avec nos cépages traditionnels, et d'étudier l'acceptabilité de ces nouveaux produits par les acteurs de la filière</p>			
OBJECTIFS ET CONTENU SYNTHETIQUE			
<p>Les objectifs poursuivis dans le cadre de ce projet sont multiples :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Etudier les potentialités œnologiques des nouvelles variétés résistantes, dans le cadre de l'élaboration de vins tranquilles ou effervescents, secs ou moelleux, dans les différentes couleurs possibles (process de vinification optimisé et diversifié) ; 2. Caractériser le profil organoleptique des nouveaux produits élaborés à partir des variétés résistantes et définir leur espace sensoriel par rapport aux vins produits traditionnellement dans le vignoble ligérien ; 3. Etudier l'intérêt des assemblages de vins issus de variétés résistantes avec les vins issus de certains de nos cépages ligériens traditionnels, avec deux sous-objectifs : <ol style="list-style-type: none"> a. Faibles pourcentages d'assemblage : objectif de maintien de la typicité des produits existants tout en incorporant une proportion significative (5 à 15 %) de raisins issus des variétés résistantes ; b. Pourcentages d'assemblage élevés (20 à 50 %) : objectif d'élaboration de nouveaux produits, en complément de la gamme de vin actuelle. 4. Définir l'acceptabilité des acteurs de la filière quant à l'utilisation de ces nouvelles variétés. 			
RESULTATS DISPONIBLES	Rapport 2018 disponible en mai 2019		
ORGANISMES PORTEUR DU PROJET	IFV Val de Loire-Centre		
Interlocuteur	Etienne GOULET		
Téléphone	+33 2 41 39 98 55	Courriel	Etienne.goulet@vignevin.com
BUDGET TOTAL 2019	<ul style="list-style-type: none"> • 34 619 euros 		
DEMANDE DE FINANCEMENT	<ul style="list-style-type: none"> • Autofinancement : 10 369 € (30%) • Conseil Régional Pays de la Loire) : 13 000 € (40 %) • Conseil Régional Centre-Val de Loire : 5 200 € (15%) • Interprofession : 5 200 € (15 %) 		
MOTS-CLES	Variétés résistantes, potentialités œnologiques, assemblages, espace sensoriel		
DATE DE MISE A JOUR	12 mars 2020		